du président Bégat, signé de la devise de ses ancêtres : *A tous accords*, cette jeune personne l'appela, dans sa réponse, *Seigneur des accords*, et c'est sous ce nom qu'il fit imprimer depuis tous ses autres ouvrages.

ACCORE s. f. (a-ko-re — de l'angl. *ashore*, sur le bord). Mar. Pièce de bois droite qui sert à la fois à placer, à soutenir et à maintenir un objet quelconque dans une position déterminée. ‖ Se dit aussi du bord d'un banc, d'un récif, et de la partie submergée d'une côte ou d'un rocher. Ainsi, *être à l'accore, aux accores* ou *sur les accores* d'un de ces objets, c'est en être très-près : *Le vent tint la corvette adossée contre ce mur de coraux sous-marins, aux* ACCORES *duquel on ne trouvait point de fond.* (Dum. d'Urv.) ‖ Etançon pour étayer un vaisseau en construction ou en réparation. ‖ Grosse poutre servant à certaines manœuvres de précision.

— Adj. Se dit d'une côte élevée, fortement inclinée ou coupée verticalement à la surface de la mer : *La mer Rouge offre de grands avantages à la marine à vapeur : un chenal profond et libre de tout écueil, des côtes* ACCORES. (L. Figuier.)

— **Homonymes.** Accord, accort.

ACCORÉ, **ÉE** (a-ko-ré) part. pass. du v. Accorer : *Navire* ACCORÉ.

ACCORER v. a. ou tr. (a-ko-ré — rad. *accore*). Mar. Appuyer, maintenir par des accores un bâtiment en construction ou en réparation. ‖ Poser des accores à une charpente pour la supporter et l'assujettir dans la position qu'elle doit occuper.

— Par ext. *Accorer un tonneau, une malle*, etc., L'assujettir en y mettant des liens, des coins, pour l'empêcher de vaciller et de se mouvoir, soit dans les chambres des vaisseaux, soit dans la cale.

ACCORNÉ, **ÉE** (a-kor-né) part. pass. du v. Accorner. Fortif. Qui est défendu, couvert par un ouvrage à cornes : *Demi-lune* ACCORNÉE. V. TENAILLÉ.

— Blas. Se dit des animaux représentés avec des cornes d'une autre couleur que la tête. *Famille Couillibœuf :* d'azur, à une tête de bœuf d'argent *accornée* d'or.

ACCORNER v. a. ou tr. (a-kor-né — du lat. *ad*, à ; *cornu*, corne). Fortif. Elever des retranchements en forme de cornes.

ACCORT, **ORTE** adj. (a-kor, or-te — ital. *accorto*, avisé, clairvoyant ; de *accorgersi*, s'apercevoir. Ce mot paraît avoir passé dans notre langue sous François Ier, à la suite des guerres d'Italie. En étendant cette première acception, on a dit *accort* pour *subtil, adroit : La plus fine,* ACCORTE *et mieux disante damoiselle qu'il estoit possible.* (Des Acc.) Corneille l'a aussi employé dans le même sens : *Son éloquence* ACCORTE. Cette politesse qui sait plaire suppose de la pénétration, de la finesse, de la complaisance, et l'on est ainsi arrivé par une gradation naturelle à notre sens actuel). Qui est d'un esprit vif, à la fois avisé et gracieux ; d'un caractère facile et enjoué : *Je vis de jeunes Grecques, vives, jolies,* ACCORTES. (Chateaub.) *Le duc René était si bon, si doux, si* ACCORT, *que chacun mettait en lui des espérances.* (Barante.) *A l'âge de seize ans, elle était devenue une belle et* ACCORTE *jeune fille qui tourna bien des têtes.* (Balz.) *On peut être gaie,* ACCORTE *et prête à servir le monde, sans se laisser offenser.* (G. Sand.)

Voyant une beauté folâtrement *accorte*.
RÉGNIER.

— Se dit aussi des choses, et signifie Insinuant, aimable, flatteur : *Il était d'humeur* ACCORTE. (Perrault.) *Germanicus était d'un esprit doux et* ACCORT. (Perrot d'Ablanc.) *Le bonhomme d'ailleurs avait la mine gracieuse,* ACCORTE *et avenante.* (V. Hugo.) *Il ne rencontra que des figures* ACCORTES *et des soins prévenants.* (G. Sand.)

— **Homonymes.** Accore, accord.

ACCORTEMENT adv. (a-kor-te-man — rad. *accort*). Subtilement, adroitement :

Ma bouche *accortement* saura s'en acquitter.
CORNEILLE.

Vous me jouez, mon frère, assez *accortement*.
CORNEILLE.

‖ Gracieusement : *C'est un bel édifice du* XVIe *siècle, avec des peintures en plein air dans lesquelles Vénus et la Vierge sont* ACCORTEMENT *mêlées.* (V. Hugo.)

ACCORTESSE s. f. (a-kor-tè-se — de l'ital. *accortezza*). Douceur complaisante, humeur enjouée. Ce mot paraît être la première forme de ACCORTISE.

ACCORTISE s. f. (a-kor-ti-ze — rad. *accort*). Humeur gracieuse, enjouée, facile : *Les souplesses d'Orry et son* ACCORTISE *l'avaient attaché et lié avec M. de Luxembourg et ses amis.* (St-Sim.) *L'*ACCORTISE *italienne calma la vivacité française.* (Volt.)

ACCOSTABLE adj. (a-koss-ta-ble — rad. *accoster*). Qui est facile à aborder, à approcher : *Un bâtiment, une plage* ACCOSTABLE.

— Par ext. Qui a l'abord facile, en parlant des personnes : *Cet homme est si souvent de mauvaise humeur, qu'il n'est pas* ACCOSTABLE. (Acad.) *Si le maire était noble de son chef, nous le trouverions* ACCOSTABLE. (P.-L. Cour.)

— Se dit quelquefois des choses : *L'ayant trouvé bien conditionné et de conversation fort* ACCOSTABLE.

Les plats. . . . .
N'avaient ni le maintien ni la grâce *accostable*.
RÉGNIER.

ACCOSTANT (a-koss-tan) part. prés. du v. Accoster : *Etait-ce là ce vieux ivrogne, trébuchant dans les escaliers du théâtre,* ACCOSTANT *les gens pour les assommer de son affreux bavardage?* (G. Sand.)

ACCOSTANT, ANTE adj. (a-koss-tan, an-te — rad. *accoster*). Qui aborde facilement les gens, qui lie volontiers conversation : *Cet homme était poli et* ACCOSTANT. (St-Sim.)

ACCOSTE! ACCOSTEZ! (a-koss-te, a-koss-té) impér. du v. Accoster. Mar. Ordre à un canot de se rendre à bord si le commandement lui en est fait par un bâtiment, ou de se rendre au lieu de débarquement le plus voisin, si le commandement lui vient de terre. ‖ S'empl. aussi substantiv. : *Commander l'*ACCOSTE.

ACCOSTÉ, **ÉE** (a-koss-té) part. pass. du v. Accoster. Abordé : *A peine m'aviez-vous quitté que je fus* ACCOSTÉ *du vieux curé de Vougeot.* (Piron.) *D'Artagnan se voyait déjà* ACCOSTÉ *par un messager de la jeune fille, qui lui remettait quelques billets de rendez-vous, une chaîne d'or ou un diamant.* (Alex. Dum.) *Il fut* ACCOSTÉ *de gens qui paraissaient lui porter grande estime.* (G. Sand.) ‖ Accompagné : *J'ai fait ce voyage,* ACCOSTÉ *d'un brave notaire de province qui a son officine dans je ne sais quelle petite ville du Midi.* (V. Hugo.)

— Par anal. Se dit des choses : *Cette nef est* ACCOSTÉE *d'un cloître gothique.* (V. Hugo.) *Une belle église du* XIVe *siècle* ACCOSTÉE *d'une haute tour carrée.* (V. Hugo.) *Les assiettes étaient* ACCOSTÉES *d'un verre à pied d'une jolie forme.* (E. Sue.) ‖ Fam. : *Enfin, un quartier de veau,* ACCOSTÉ *de deux salades d'hiver.* (E. Sue.)

— Mar. Se dit d'une embarcation, d'un bâtiment, à côté et le long duquel se place un autre bâtiment : *Embarcation* ACCOSTÉE *par une autre.*

— Blas. Se dit de toute pièce de longueur, comme le pal, la bande, la barre, qui a des pièces secondaires à ses côtés, placées dans la même direction. Il est syn. de *Côtoyé. Famille Nerestang de Gadagne* : d'azur, à trois bandes d'or, *accostées* de trois étoiles d'argent, les étoiles posées entre la première et la seconde bande. ‖ On dit ACCOTÉ et CÔTOYÉ.

ACCOSTER v. a. ou tr. (a-koss-té — du lat. *ad*, à, et *costa*, côte). Aborder quelqu'un, s'en approcher pour lier conversation avec lui : *Aussitôt il m'*ACCOSTE *et me dit à voix basse...* (Dufresny.) *Nous revînmes lentement, accompagnés encore de quelques amis de la famille qui nous* ACCOSTAIENT *de rue en rue.* (Lamart.) *Il lui avait pris fantaisie en arrivant de m'*ACCOSTER *comme un ami.* (G. Sand.) *Il* ACCOSTE *quelques promeneurs sur le boulevard, dans le jardin des Tuileries.* (Audiffret.) ‖ Se dit des femmes de mauvaise vie qui abordent un inconnu dans la rue : *Cette femme* ACCOSTE *les passants.* ‖ Se trouver côte à côte, être placé à côté de quelqu'un : *Derrière le carrosse un valet de pied gigantesque* ACCOSTAIT *un chasseur aux moustaches formidables.* (E. Sue.) ‖ Accompagner : *Pour rendre individuel le nom de race, on l'*ACCOSTA *d'un nom d'alliance, d'un nom de patronage, d'un nom de profession.* (Ch. Nod.)

— Absol. : *Il était impossible de causer cinq minutes dans cette auberge, avec ces importuns qui vont, qui viennent, qui saluent, qui* ACCOSTENT. (Alex. Dum.)

— Mar. S'approcher aussi près que possible : ACCOSTER *un navire, un quai, une terre.* ‖ Absol. : *Le canot du commandant* ACCOSTA *à tribord.* (E. Sue.)

S'accoster, v. pr. S'aborder, s'approcher mutuellement : *Nous* NOUS SOMMES ACCOSTÉS *dans la rue. Quelle innombrable quantité d'embarcations de toutes sortes qui vont, viennent,* S'ACCOSTENT *ou se croisent!* (E. Sue.) *Au bas de la route les mouettes* S'ACCOSTAIENT *gracieusement sur les roches à fleur d'eau.* (V. Hugo.) ‖ Par ellipse. *S'accoster d'une injure*, S'accoster en se disant une injure.

Les marquis avinés, se croisant dans la fange,
S'accostaient d'une injure ou d'un refrain banal.
A. DE MUSSET.

— Par ext. Etre joint, être accompagné, en parlant des choses : *L'archivolte byzantine si austère, l'archivolte néo-romaine, si élégante,* S'ACCOSTENT *et s'accouplent dans cette église.* (V. Hugo.)

— Avec la prép. *de*. S'approcher :

Je *m'accostai* d'un homme à lourde mine,
Qui sur sa plume a fondé sa cuisine.
VOLTAIRE.

‖ Prendre pour compagnon, hanter, fréquenter habituellement : *Il ne sait de quelles gens vous* VOUS ACCOSTEZ. (Acad.)

Accostez-vous de fidèles critiques ;
Fouillez, puisez dans les sources antiques.
J.-B. ROUSSEAU.

— **Syn. Accoster, aborder, joindre.** V. ABORDER.

ACCOT s. m. (a-ko — rad. *accoter*). Hortic. Adossement de fumier autour d'une couche nouvellement plantée, dans le but d'empêcher le froid d'y pénétrer. Il diffère du réchaud par la nature du fumier qu'on emploie : *L'*ACCOT *se fait avec du fumier vieux ou consommé, qui doit seulement conserver la chaleur d'une couche nouvelle. Le réchaud étant au contraire appliqué aux couches anciennes et refroidies, pour les réchauffer, nécessite l'emploi du fumier neuf.*

ACCOTANT (a-ko-tan) part. prés. du v. Accoter : *Il se remit à manger son pain et son fromage, en* ACCOTANT *son épaule sur le montant de la fenêtre.* (Balz.) *Ma bonne demoiselle, lui dit-il, en* S'ACCOTANT *contre le parapet du petit pont, vous pouvez rendre un grand office à madame.* (G. Sand.)

ACCOTAR s. m. (a-ko-tar). Mar. Clef ou coin que l'on chasse à coups de masse entre les varangues, afin de mieux lier et de rendre solidaires les fonds d'un bâtiment.

ACCOTÉ, **ÉE** (a-ko-té) part. pass. du v. Accoter. Appuyé : *Une chaise* ACCOTÉE *contre le mur. Le plus jeune,* ACCOTÉ *contre le mur, attaque les cordes de son violon d'un air fier et dédaigneux.* (Th. Gaut.) *Les quatre marmots restaient les uns debout, les autres* ACCOTÉS *contre le lit ou la huche.* (Balz.)

— Fig. Appuyé, protégé : *Il reste immuable,* ACCOTÉ *des événements qui calent et assujettissent son esprit.* (Chateaub.)

— Mar. Incliné sur le côté. Se dit d'un navire qui, pliant sous le vent, s'incline et court le risque de chavirer.

— Blas. V. ACCOSTÉ.

ACCOTEMENT s. m. (a-ko-te-man — rad. *accoter*). Ponts et chauss. Espace compris entre la chaussée et le fossé, entre le ruisseau et la maison : *Les blessés eux-mêmes, assis sur l'*ACCOTEMENT *de la route, partagèrent cet enthousiasme.* (Balz.) *Il est défendu, sous peine d'amende, de déposer des matériaux ou des immondices sur les* ACCOTEMENTS *des routes.* (Code pén.)

— Chem. de fer. Espace entre les faces extérieures des rails extrêmes et le bord extérieur du chemin.

— Horlog. Frottement vicieux d'une pièce contre une autre.

ACCOTE-POT s. m. (a-ko-te-po — de *accoter* et *pot*). Hortic. Portion de cercle de fer qu'on met au pied d'un pot pour l'empêcher de tomber.

ACCOTER v. a. ou tr. (a-ko-té — lat. *ad*, à, et *costa*, côte, côté). Appuyer de côté, soutenir à l'aide d'une cale : *Force lui fut d'avaler sa bouchée et d'*ACCOTER *proprement sa bouteille dans l'angle du fiacre, afin que le vin ne s'en échappât point.* (Alex. Dum.)

— Agric. Adosser du fumier tout autour d'une couche qui vient d'être semée ou plantée.

— Mar. V. n. ou intr. S'incliner, se renverser sur le côté. Se dit d'un navire que la force du vent couche sur le côté.

S'accoter, v. pr. S'appuyer de côté : S'ACCOTER *sur une chaise. Plus curieux qu'intéressé, son guide* S'ACCOTA *sur le mur à hauteur d'appui qui servait à clore la cour de la maison.* (Balz.) *Il vint* S'ACCOTER *auprès de nous sur le bord de la chaussée.* (Viardot.)

— Horlog. Se dit de pièces qui frottent les unes contre les autres.

— **Syn. Accoter, appuyer.** *Appuyer* a plus de rapport à la chose qui soutient : *Pourquoi* S'APPUYER *sur un autre, quand on est assez fort pour se soutenir soi-même?* (Girard.) *Accoter* en a davantage à la chose qui est soutenue : *Les airs penchés du petit-maître lui donnent une attitude habituelle, qui fait qu'il ne se place jamais qu'il ne* S'ACCOTE. (Girard.)

ACCOTOIR s. m. (a-ko-toir — rad. *accoter*). Ce qui sert à s'appuyer de côté : *Les* ACCOTOIRS *d'une stalle d'église, d'un fauteuil, d'un carrosse. Les* ACCOTOIRS *d'un confessionnal.*

— Mar. Etançon servant à étayer les navires en construction ou en réparation. Synon. d'*accore*.

— Techn. Planche dressée pour servir d'égouttoir dans les fabriques de papier. ‖ Partie inférieure et cintrée de la caisse des voitures.

ACCOUARDI, **IE** (a-kou-ar-di) part. pass. du v. Accouardir.

ACCOUARDIR v. a. ou tr. (a-kou-ar-dir — rad. *couard*). Rendre couard : *La mollesse* ACCOUARDIT. S'empl. pronominalem. : *Ils* SE SONT ACCOUARDIS *dans le repos.* Vieux mot du XIIIe siècle.

S'accouardir, v. pr. Devenir couard.

ACCOUCHANT (a-kou-chan) part. prés. du v. Accoucher :

Et la pauvre Emilie est morte en *accouchant*.
CORNEILLE.

ACCOUCHÉ, **ÉE** (a-kou-ché) part. pass. du v. Accoucher : *Cette dame a été* ACCOUCHÉE *par le professeur Dubois. Les acteurs voulaient donner un ballet, mais l'événement imprévu de l'actrice* ACCOUCHÉE *les en empêchait.* (Le Sage.) *Mme de La Tour, à son exemple, y planta un arbre dès qu'elle fut* ACCOUCHÉE *de Virginie.* (B. de St-P.)

— Gramm. Ce participe prend l'auxil. *être* quand on veut indiquer l'état : *Cette femme* EST ACCOUCHÉE *depuis huit jours.* Il prend l'auxil. *avoir* lorsqu'on veut exprimer l'action : *Cette femme* A ACCOUCHÉ *avec courage.* Il serait incorrect de dire : *Elle* A ACCOUCHÉ *d'hier ;* il faut dire : *Elle* EST ACCOUCHÉE *d'hier.*

ACCOUCHÉE s. f. (a-kou-ché — rad. *coucher*). Femme qui vient d'accoucher : *Après les trente ou quarante jours de purification, l'*ACCOUCHÉE *se dispose à revenir à sa cabane.* (Chateaub.) *L'*ACCOUCHÉE *qui veut que je lui fasse un cadeau!* (Scribe.)

— Prov. *Elle est parée comme une accouchée*, elle est soigneusement parée. Allusion aux soins et même à la coquetterie que l'on met à parer la chambre et le lit d'une femme nouvellement accouchée, à laquelle chacun s'empresse d'aller rendre visite pour la féliciter de l'heureux événement. ‖ *Faire l'accouchée*, Se tenir au lit par mollesse et sans nécessité. ‖ *Le caquet de l'accouchée*, Conversation frivole, ainsi nommée à cause du babil intarissable auquel se livrent ordinairement les femmes qui rendent visite à l'accouchée.

ACCOUCHEMENT s. m. (a-kou-che-man — rad. *accoucher*). Enfantement, action de mettre au monde : ACCOUCHEMENT *facile ;* ACCOUCHEMENT *laborieux. Vous avez traité votre* ACCOUCHEMENT *comme celui de la femme d'un colonel suisse.* (Mme de Sév.) *On a, par une note de Colbert, le détail circonstancié des deux premiers* ACCOUCHEMENTS *de mademoiselle de la Vallière.* (Ste-Beuve.) — La jeune duchesse de La Rochefoucauld-Liancourt étant accouchée pour la première fois, eut un *accouchement* très-laborieux. Sa vie fut plusieurs fois en danger. Lorsqu'elle fut délivrée et qu'on lui eut appris qu'elle avait un fils, elle s'écria : « Tant mieux, au moins il n'accouchera pas. »

— Action d'aider une femme à accoucher : *On croit que les Egyptiens étudièrent les premiers l'art des* ACCOUCHEMENTS. (Encycl.)

— Par anal. Travail, acte qui demande un grand effort : *Il coupait un cheveu en quatre... C'était un* ACCOUCHEMENT *pour lui de se déterminer.* (St-Sim.) *Faire des enfants, ce n'est que de la peine ; faire des hommes, voilà le grand* ACCOUCHEMENT. (J. de Maistre.)

— Fig. Se dit en parlant des productions de l'esprit : *L'*ACCOUCHEMENT *d'une pareille idée n'a pas dû lui coûter beaucoup de peine.* (Raym.) *Je commence, dit le poëte ; le cerveau porte longtemps. — Votre* ACCOUCHEMENT *sera laborieux, dit un des assistants en l'interrompant.* (Balz.)

— **Encycl.** Méd. Le mot *accouchement* exprime une fonction naturelle par laquelle l'organe utérin se débarrasse du produit de la conception, au terme du développement du fœtus. L'époque de l'accouchement à terme est loin d'être semblable dans toutes les espèces. Elle ne présente pas dans chaque espèce une fixité absolue. Dans l'espèce humaine, elle varie entre deux cent soixante et deux cent quatre-vingts jours ; l'expérience même a démontré qu'un accouchement régulier pouvait avoir lieu entre six et sept mois, et qu'il pouvait être retardé jusqu'au trois centième jour ; aussi les codes modernes, d'accord en cela avec la législation romaine, ouvrent-ils la succession aux enfants nés à dix mois après la mort du mari de la mère. L'accouchement est dit *tardif* quand il s'opère après le deux cent quatre-vingtième jour, *prématuré* quand il a lieu avant le deux cent soixantième et après le cent quatre-vingtième ; car, s'il a lieu avant le cent quatre-vingtième, il prend le nom d'*avortement*. L'accouchement qui s'accomplit sans difficulté et par les seules forces de la nature, s'appelle *naturel* ou *spontané ;* il prend le nom de *laborieux*, quand il s'accompagne de phénomènes irréguliers résultant soit de la conformation de la mère, soit de la position de l'enfant, soit de toute autre circonstance, et exigeant les secours de l'art. L'accouchement *laborieux* prend plus spécialement le nom d'*artificiel* quand il oblige de recourir à la main armée des instruments. L'accouchement naturel ou spontané est le plus fréquent. La statistique montre que sur quatre-vingt-trois accouchements, un seul réclame l'intervention de la médecine opératoire. Lorsque le terme de la grossesse est arrivé, l'utérus entre en contraction pour expulser le fœtus ; les contractions utérines sont accompagnées de douleurs auxquelles on a donné le nom de *travail*. On applique encore à l'acte même de la parturition ce nom de *travail*, « mot bien trouvé, dit l'Encyclopédie nouvelle, car dans notre espèce cet acte est une véritable fatigue et souvent une maladie grave. » Les phénomènes de l'accouchement peuvent être rapportés à deux temps principaux. Le premier temps se termine à la dilatation complète de l'orifice utérin ; dans le second temps, les membranes qui enveloppent le fœtus s'engagent dans l'orifice dilaté, à travers lequel elles forment une saillie appelée *poche des eaux*, puis elles se rompent brusquement, et le liquide qu'elles contenaient s'échappe au dehors ; enfin l'enfant descend dans l'excavation du bassin, et, pressé par les contractions de plus en plus énergiques de l'utérus, arrive à la lumière. On coupe le cordon qui l'unissait à sa mère, et par ses cris, produit et signe d'une fonction nouvelle, la respiration pulmonaire, il commence aussitôt à manifester son existence indépendante. Dix, vingt, trente minutes, plus ou moins, après la sortie de l'enfant, quelques contractions nouvelles déterminent l'expulsion des annexes fœtales, vulgairement connues sous le nom d'*arrière-faix* ou *délivre ;* cette dernière scène a reçu le nom de *délivrance*. Une des conditions nécessaires à l'accouchement naturel, c'est que le fœtus se présente par l'une de ses deux extrémités, c'est-à-dire soit par le vertex, soit par le pelvis. Il faut que l'art intervienne activement quand le toucher fait reconnaître la présentation des bras, des épaules et du tronc. On appelle accouchement *prématuré artificiel*, celui que l'accoucheur croit devoir provoquer après le septième mois, dans le but de prévenir les graves dangers auxquels la grossesse abandonnée à elle-même et les conditions prévues de l'accouchement à terme exposent la vie de la mère et souvent celle de l'enfant.

— **Syn. Accouchement, enfantement.** *Accouchement* indique tout ce qui précède et suit immédiatement l'enfantement. *Enfantement* n'indique que l'action de mettre l'enfant au monde.

— **Epithètes.** Heureux, facile, difficile, dur, pénible, laborieux, douloureux, précoce, prématuré, tardif.

ACCOUCHER v. n. ou intr. (a-kou-ché — rad. *coucher ;* signifiait autrefois Se mettre au lit, en la *couche*). Enfanter, mettre au monde un ou plusieurs enfants : *Ses parents et ses voisins l'avaient vue grosse de la fille dont elle* AVAIT ACCOUCHÉ. (Vertot.) *Elle vient d'*ACCOUCHER *d'un garçon.* (Mme de Sév.) *Ce fut à Jaffa que la reine, femme de saint Louis,* ACCOUCHA *d'une fille nommée Blanche.* (Chateaub.)

. . . Quoi! d'un enfant mourant
J'accoucherai! N'y savez-vous remède?
LA FONTAINE.

‖ Absol. : *Quand donc ce gros homme* (Guillaume le Conq.) ACCOUCHERA*-t-il?* (Philippe Ier). *Marie dit à Joseph que son temps d'*ACCOUCHER *était proche.* (Volt.) *Une pauvre Egyptienne est venue* ACCOUCHER *et mourir chez de bonnes gens qui ont gardé l'enfant et en prennent soin.* (G. Sand.) *Ma mère* ACCOUCHA *dans une cabane de paysan où elle s'était cachée.* (F. Soulié.) *Si, pour* ACCOUCHER, *une femme pouvait se faire suppléer par une autre, combien de femmes grosses prétendraient qu'il leur est impossible par elles-mêmes de mettre leur enfant au jour.* (E. de Gir.) *Madame* ACCOUCHE *comme si elle n'avait jamais fait que cela.* (Balz.) *L'apparition des furies, dans une des pièces d'Eschyle, fit* ACCOUCHER *des femmes sur le théâtre.* (Nisard.)

Blaise aimait certaine donzelle ;
Il l'épousa ; dès la première nuit,
En la caressant, il lui dit : [belle,
« J'ai peur que nos plaisirs, dans quelque temps, ma
Ne te causent bien des tourments.
— Ne crains rien, lui répond la maligne femelle,
Blaise, j'*accouche* heureusement. »

— Art vétér. Mettre bas, en parlant des animaux.

— Fig. Produire avec effort une idée, un ouvrage d'esprit ; trouver difficilement une réponse, une repartie : *Féodalement libéral, aristocrate et démocrate, Montlosier* ACCOUCHE *avec difficulté d'idées disparates.* (Chateaub.) *Il fit ce qu'il put pour répondre et il* ACCOUCHA *de cette belle repartie.* (G. Sand.) *Il se leva pour* ACCOUCHER *d'un : Messieurs! qui pouvait passer pour être palpitant d'intérêt.* (Balz.) *Voilà comment Rivarol* ACCOUCHA, *au bout de trois mois, de son discours préliminaire.* (A. Houss.)

J'*accouchai* lentement d'un poëme effroyable.
A. DE MUSSET.

‖ Absol. dans le même sens : *C'est un bel esprit qui conçoit facilement, mais qui* ACCOUCHE *laborieusement.* (Trév.) ‖ Fam. S'expliquer, dire une chose qu'on ne voulait ou qu'on n'osait pas dire : ACCOUCHEZ *donc!* ACCOUCHERA*-t-il bientôt? Parlez,* ACCOUCHEZ *enfin. Le roi insistant, il fallut bien* ACCOUCHER, *et Chamillart lui dit que...* (St-Sim.)

— V. a. ou tr. Aider une femme à accoucher : *Ma bonne vous* ACCOUCHERA, *si vous accouchez à Grignan.* (Mme de Sév.) *Socrate entendait raconter à sa mère les souffrances des femmes qu'elle avait* ACCOUCHÉES *dans la journée.* (Lamart.) ‖ Absol. : *Cette sage-femme* ACCOUCHE *bien.*

— Fig. Aider au travail de l'intelligence : *Socrate faisait* ACCOUCHER *les esprits. L'art d'*ACCOUCHER *les esprits n'est pas autre chose que l'induction.* (V. Cousin.) *Le secret de l'art pédagogique est de faire penser, de faire produire, d'*ACCOUCHER *l'esprit de l'enfant.* (Vacherot.) *Quel moyen de salut as-tu donc trouvé, drôle? Faudra-t-il* ACCOUCHER *ton idée avec le forceps?* (V. Hugo.)

Lui-même. . . . .
Appelle la parole, *accouche* la pensée.
DELILLE.

S'accoucher, v. pr. Opérer son propre accouchement, sans l'aide de personne : *En mai* 1802, *la Sauviat eut une fille ; elle* S'ACCOUCHA *toute seule, et vaquait aux soins de son ménage cinq jours après.* (Balz.)

— **Allus. littér. La montagne qui accouche,** Allusion à une fable où La Fontaine établit un contraste plaisant entre des annonces pompeuses et un résultat ridicule. V. MONTAGNE.

— **Syn. Accoucher, enfanter, engendrer.** *Engendrer* désigne plutôt une conception : *Des parents goutteux* ENGENDRENT *des enfants sujets à la goutte.* (Malebr.) *Enfanter* exprime le fait d'une femme qui met au monde un enfant : *Heureuse la mère qui l'*A ENFANTÉ! (Evang.) *Accoucher* est le mot vulgaire qui exprime cette opération : *Pourquoi ne laisseriez-vous pas Mme la vidame* ACCOUCHER *à Chaulnes, où elle aura les secours nécessaires?* (Fén.) Au figuré, *engendrer* signifie faire naître au dedans, et se dit particulièrement des sentiments, des passions ou des idées : *Un sang appauvri ne porte au cerveau que des esprits languissants et morts, et n'*ENGENDRE *que des idées tristes.* (J.-J. Rouss.) *Enfanter* signifie faire naître au dehors, faire éclater : *Si l'orateur chrétien va jusqu'à ce degré d'enthousiasme qui* ENFANTE *le sublime, il ne mérite que l'admiration.* (La Harpe.) *Accoucher* ne se dit que des productions de l'esprit considérées à l'instant du travail qui les fait éclore : ACCOUCHER *d'un sonnet, d'une épigramme.*

ACCOUCHEUR, EUSE s. (a-kou-cheur, eu-ze — rad. *accoucher*). Celui, celle dont la profession est de faire des accouchements, d'aider les femmes à accoucher ; au lieu d'accoucheuse on dit plus ordinairement sage-femme : *Un habile* ACCOUCHEUR. *Dès que l'*ACCOUCHEUR *est auprès d'une femme en travail, il devient responsable de tous les événements qui pourraient survenir. S'agit-il de chercher une nourrice, on la fait choisir par l'*ACCOUCHEUR. (J.-J. Rouss.)

— Fig. Celui qui aide au travail de l'intelligence : *Platon, disciple de Socrate,* ACCOUCHEUR *industrieux des intelligences.* (V. Cousin.) ‖ Dans ce sens, il se dit aussi avec un nom de chose pour sujet : *Comme Socrate, le protestantisme a été un* ACCOUCHEUR *d'esprits.* (Chateaub.) ‖ Par compar. : *Le malheur est l'*ACCOUCHEUR *des vertus.* (De Jaucourt.)

— **Encycl.** Dans les premiers temps, les femmes accouchèrent seules, comme cela a lieu encore de nos jours chez les sauvages, et même assez souvent dans nos campagnes. Avec le développement de la civilisation s'accrurent les fatigues et les dangers de l'accouchement ; les femmes durent être assistées dans l'accomplissement d'une fonction qui ressemblait si bien à une maladie ; la pratique des accouchements fut réduite en méthode et devint un art. En France, jusqu'au XVIIe siècle, cet art fut exclusivement exercé par des femmes. Mais sous le règne de Louis XIV, l'habile chirurgien Julien Clément fut appelé pour les couches de Mlle La Vallière, qui devaient être ignorées de tout le monde (1663) ; le secret ayant transpiré, les dames de la cour imitèrent la maîtresse du roi, furent imitées à leur tour, et l'on inventa le nom d'*accoucheur*. — La loi impose à l'accoucheur et à la sage-femme de faire la déclaration de la naissance de l'enfant qu'ils ont reçu, dans le cas où le père est absent ou non déclaré.

ACCOUDANT (a-kou-dan) part. prés. du v. Accouder : *Ah! quelle fraîcheur, dit-elle en* S'ACCOUDANT *sur un des côtés du divan.* (E. Sue.) *Elle s'assit, en* S'ACCOUDANT *avec grâce sur les coussins du divan.* (G. Sand.) *Monsieur, dit enfin le ministre en* S'ACCOUDANT *sur son bureau.* (Balz.)

ACCOUDÉ, **ÉE** (a-kou-dé) part. pass. du v. S'accouder. Appuyé sur le coude : *Réveillé comme les autres, il se tenait* ACCOUDÉ *sur la fenêtre d'une petite tourelle où il logeait.* (E. Sue.) *En ce moment, Athanasie, pensivement* ACCOUDÉE *sur la table, faisait jouer sa cuiller dans son bol vide.* (Balz.) *Je les ai vus le dimanche* ACCOUDÉS *sur des tables, mangeant plus que leur faim et buvant plus que leur soif.* (G. Sand.) ‖ Peut s'empl. avec la prép. *à : Levé avec le jour,* ACCOUDÉ À *sa fenêtre, qui donnait sur le rivage, il contempla le magnifique tableau déroulé devant lui.* (Clém. Robert.) *La suivante favorite se tenait* ACCOUDÉE AU *fauteuil de sa maîtresse.* (Th. Gaut.) ‖ Par ext., il se dit du bras : *La tête toujours appuyée sur sa main gauche et le bras* ACCOUDÉ *sur son pupitre, il passait les heures d'étude à regarder dans la cour le feuillage des arbres ou les nuages du ciel.* (Balz.)

— Absol. : *Il restait si souvent* ACCOUDÉ *que les manches de ses habits neufs étaient promptement percées.* (Balz.) *On aperçoit de la rue leur bras blanc* ACCOUDÉ. (Th. Gaut.)

ACCOUDEMENT s. m. (a-kou-de-man — rad. *accouder*). Action de s'accouder, de s'appuyer sur le coude.

— Art milit. Rapprochement des soldats de l'infanterie dans les rangs, de manière à se sentir mutuellement les coudes : *Avant l'usage de l'*ACCOUDEMENT, *les hommes de rang conservaient de pied ferme et dans les marches la liberté des coudes.* (Gén. Bardin.)

ACCOUDER (S'), v. pr. (s'a-kou-dé — rad. *coude*). S'appuyer du coude, sur le coude : *Je* M'ACCOUDAIS *des heures entières sur le socle de cette fenêtre pour regarder amoureusement cet horizon de silence, de solitude et de recueillement.* (Lamart.) *Le docteur et son ami* S'ACCOUDENT *à une table fort convenablement servie.* (E. Sue.) *Léonce, penché sur le bord de la fenêtre où* S'ACCOUDAIT *Salina, fut tenté de prendre une de ses belles mains blanches.* (G. Sand.) *Le sourd* S'ÉTAIT ACCOUDÉ *sur la balustrade à la place où était l'archidiacre.* (V. Hugo.) ‖ Absol. : *L'entraînement de la méditation avait donné à Lucien l'habitude de* S'ACCOUDER *aussitôt qu'il était assis.* (Balz.)

— Art milit. Se placer coude à coude, en parlant des fantassins dans les rangs ; s'astreindre à sentir les coudes et à se prêter réciproquement un léger appui dans l'exécution du pas cadencé, du pas oblique.

ACCOUDOIR s. m. (a-kou-doir — rad. *accouder*). Appui pour le coude ; ce qui est fait pour qu'on s'y accoude : *L'*ACCOUDOIR *d'un prie-Dieu.* ‖ Nom que l'on donnait autrefois à la partie inférieure et cintrée des voitures. V. ACCOTOIR.

— Archit. Balustrade ou mur à hauteur d'appui, qu'on pratique devant une croisée ou sur l'extrémité d'un mur de terrasse : *L'*ACCOUDOIR *s'appelle encore appui, allége.* (Millin.)

— Loc. pop. et iron. : *Allez chercher plus loin des accoudoirs.* Se dit à une personne qui s'appuie sur une autre et l'incommode.

ACCOUÉ, **ÉE** (a-kou-é) part. pass. du v. Accouer. Attaché par la queue : *Cinq chevaux* ACCOUÉS *l'un à l'autre. Chevaux* ACCOUÉS *ensemble.*

ACCOUER v. a. ou tr. (a-kou-é — rad. *queue*). Attacher des chevaux à la queue l'un de l'autre, de manière qu'ils marchent à la file.

— Vén. *Accouer le cerf*, S'approcher le plus près possible d'un jeune cerf, et lui couper un des jarrets de derrière : *Il est dangereux d'*ACCOUER *un cerf quand ses andouillers ont acquis toute leur dureté.*

ACCOULINS s. m. pl. (a-kou-lain — rad. *couler*). Alluvions. Dans les pays de montagnes, Terres de toute nature précipitées dans les vallées par les fontes de neige. ‖ Atterrissements de rivière, servant à la fabrication de la brique.

— Agric. Méthode pour dessécher les marais et les étangs, en y conduisant des eaux chargées de terre.

ACCOUPLE s. f. (a-kou-ple — rad. *couple*). Vén. Lien dont on se sert pour accoupler les chiens de chasse.

— Par ext. Tout lien servant à accoupler différents objets.

ACCOUPLÉ, **ÉE** (a-kou-plé) part. pass. du v. Accoupler. Réuni par deux, rangé par couples, attaché deux à deux : *Bœufs* ACCOUPLÉS. *Chiens* ACCOUPLÉS. *Colonnes* ACCOUPLÉES. *Feuilles* ACCOUPLÉES.

— Par ext. Joint, réuni : *Le bonhomme et Nanon étaient* ACCOUPLÉS *par un gros gourdin, dont chaque bout reposait sur leur épaule droite et soutenait un câble auquel était attaché un barillet.* (Balz.)

— Fig. : *Ces deux mots sont mal* ACCOUPLÉS. (Lav.) *Les âmes humaines veulent être* ACCOUPLÉES *pour valoir tout leur prix.* (J.-J. Rouss.)

— Fam. et iron. : *Le mari et la femme sont bien accouplés*, L'un ne vaut pas mieux que l'autre, ou, Ils se trompent réciproquement.

— Physiol. Réuni à un individu de sexe différent, pour l'acte de la génération : *Les crapauds sont* ACCOUPLÉS *pendant sept ou huit jours.* (Lacép.)

— Archit. *Colonnes accouplées*, Placées deux à deux, très-près l'une de l'autre, et le plus souvent couronnées par le même tailloir, exhaussées sur la même plinthe, mais ayant des bases et des chapiteaux différents : *Des colonnes* ACCOUPLÉES *produisent sans doute un plus bel effet que si elles étaient isolées.* (B. de St-P.) *Quelques colonnes* ACCOUPLÉES, *qui portent la frise du chœur, sont d'un assez bon style.* (Chateaub.)

— Sculpt. *Têtes accouplées*, Adossées sur le même buste ou sur le même socle, comme le Mercure et la Minerve au musée Capitolin ; Sérapis et Jupiter Ammon, Bacchus et Ammon, Mercure et Hercule, au musée du Vatican. Beaucoup de médailles représentent également des *têtes accouplées*.

— Chem. de fer. *Roues accouplées*, Réunies deux à deux pour augmenter la force du moteur, principalement dans les trains de marchandises.

— Jeu. Au trictrac, *Dames accouplées*, Deux dames sur la même flèche.

ACCOUPLEMENT s. m. (a-kou-ple-man — rad. *accoupler*). Action d'accoupler, de réunir deux à deux des animaux destinés à travailler ensemble : *Dans l'*ACCOUPLEMENT *des bœufs, des vaches, des chevaux, il faut avoir soin qu'ils soient de la même taille et de la même force, afin de conserver l'égalité du tirage.* (Encycl.)

— Par ext. Réunion, enchaînement de deux hommes dans certaines circonstances : ACCOUPLEMENT *des forçats. Les Tristans de Charles X avaient inventé l'*ACCOUPLEMENT *des écrivains avec les voleurs.* (L. Desnoyers.)

— Fig. Réunion, rapprochement de deux choses, de deux mots, de deux idées, etc. : *Armée et liberté sont deux mots dont l'*ACCOUPLEMENT *est un contre-sens prouvé par l'histoire.* (E. de Gir.) *Aussi, pendant sept années, ai-je étudié les effets de l'*ACCOUPLEMENT *du jour et des objets.* (Balz.) *L'homme d'affaires! que de choses dans l'*ACCOUPLEMENT *de ces deux substantifs!* (Edm. Texier.) ‖ Dans ce sens, le mot *accouplement* est souvent accompagné d'épithètes qui indiquent s'il est pris en mauvaise part.

— Physiol. Rapprochement, union des animaux mâle et femelle pour l'acte de la génération : *Le mulet vient de l'*ACCOUPLEMENT *de l'âne et de la jument. La durée de l'*ACCOUPLEMENT *varie à l'infini, en raison des espèces.* (D'Orbigny.) *L'indissoluble union de deux êtres appartenant à l'humanité ne doit pas s'assimiler à l'*ACCOUPLEMENT *des êtres inférieurs.* (G. Sand.)

Des colosses debout regardent autour d'eux
Ramper des monstres nés d'*accouplements* hideux.
V. HUGO.

— Fig. Se dit quelquefois des choses : *Ce gouvernement bâtard est né de l'*ACCOUPLEMENT *du monopole et de la corruption.* (Corm.)

. . . . On voit dans la création
De noirs *accouplements* de choses monstrueuses
Essayant d'arriver à des formes heureuses.
A. BARBIER.

— Le mot *accouplement* se dit par mépris de l'homme et de la femme de mœurs et de conditions viles, pour les assimiler aux animaux : *Des cavités où l'on a dit que ces gens-là faisaient leurs* ACCOUPLEMENTS. (J.-J. Rouss.)

— Arts et mét. Arrangement de choses disposées deux à deux, comme roues, colonnes, têtes, etc. : *S'il est permis d'ajouter quelque chose aux inventions des anciens, l'*ACCOUPLEMENT *des colonnes mérite d'être reçu dans l'architecture comme ayant une beauté et une commodité considérables.* (Perrault.) *La colonnade du Louvre offre un exemple et un modèle d'*ACCOUPLEMENTS. (Millin.) *Cette série d'*ACCOUPLEMENTS *est un des plus grands charmes de la colonnade du Louvre.* (B. de St-P.) V. ACCOUPLÉ.

ACCOUPLER v. a. ou tr. (a-kou-plé — rad. *couple*). Attacher deux à deux ; mettre deux animaux sous le même joug : ACCOUPLER *des chiens ;* ACCOUPLER *des bœufs, des vaches. Au signal donné par la sonnerie du départ, faite par tous les piqueurs réunis, on* ACCOUPLAIT *les chiens et on les lançait en quête.* (A. de Gondrecourt.) *Il* A *le premier* ACCOUPLÉ *les animaux sous le joug.* (Andrieux.) ‖ Se dit quelquefois des forçats, des criminels qu'on attache deux par deux : *Il y a des esprits austères qui approuvent que l'on* ACCOUPLE *un écrivain à des galériens.* (Chateaub.)

— Absol. : *On doit* ACCOUPLER *serré, pour que les animaux tirent mieux.*

— Par ext. Joindre, attacher ensemble deux ou plusieurs choses : ACCOUPLER *du linge.* ACCOUPLER *des bateaux.*

— Fig. Réunir, rapprocher deux choses, deux mots, deux idées, etc. : ACCOUPLER *deux mots contradictoires, deux idées disparates. Il n'est point de partis au monde que je ne trouve en peu de temps le moyen d'*ACCOUPLER. (Mol.) *Vouloir* ACCOUPLER *la liberté à l'autorité est une œuvre aussi chimérique, aussi insensée que vouloir* ACCOUPLER *la lune à la terre.* (Hubaine.)

— Physiol. Apparier le mâle et la femelle, en vue de la reproduction : ACCOUPLER *des pigeons.* ACCOUPLER *un chardonneret et une serine. On est toujours sûr de former des races, lorsqu'on prend soin d'*ACCOUPLER *constamment des individus pourvus des particularités d'organisation dont on veut faire les caractères de ces races.* (Cuvier.)

— Fig. : *Fais des enfants, goûte l'amour dans la fange,* ACCOUPLE *ta misère à une autre misère ; il en naîtra le crime : qu'importe!* (E. Sue.)

— Archit. *Accoupler des colonnes*, Les disposer deux à deux sur un même stylobate.

— Jeu. Au trictrac, *Accoupler ses dames*, Les disposer deux à deux sur les flèches du jeu.

S'accoupler, v. pr. Se mettre, être mis deux à deux : *Le chanteur voit comment les vers* S'ACCOUPLENT, *afin d'obtenir les demi-cadences.* (A. de Lafaye.)

— Physiol. En parlant des animaux, Se réunir par couples de sexe différent, se rapprocher pour l'acte de la génération : *Il est souvent arrivé que plusieurs animaux d'espèces différentes* SE SONT ACCOUPLÉS *librement et sans y être forcés.* (Buff.) *Les grenouilles* S'ACCOUPLENT *encore après qu'on leur a coupé la tête.* (Maquel.)

— Fig. Se joindre, se mêler, s'unir : *Un remords, ce souvenir fatal de chaque minute de votre vie, qui* S'ACCOUPLE *à vos rêves, qui vous éveille en sursaut...* (E. Sue.) *Le siècle de Louis XV est une orgie de taverne où la démence* S'ACCOUPLE *au vice.* (V. Hugo.)

ACCOURANT (a-kou-ran) part. prés. du v. Accourir :

Il voit fuir à grands pas ses naïades plaintives,
Qui toutes, *accourant* vers leur humide roi,
Par un récit affreux redoublent son effroi.
BOILEAU.

ACCOURCI, **IE** (a-kour-si) part. pass. du v. Accourcir : *Un bâton* ACCOURCI. *Un chemin* ACCOURCI.

Ses griffes vainement par Pussort *accourcies*
Se rallongent déjà. . . . .
BOILEAU.

— Fig. : *Le bras du Seigneur est-il* ACCOURCI ?

(Ils) virent dès le matin leurs beaux jours *accourcis*.
MALHERBE.

— S. m. Abrégé. Se dit en parlant d'un livre : *Elle n'avait en sa possession que deux livres, le saint Evangile et un* ACCOURCI *de la Vie des saints.* (G. Sand.) Peu usité.

ACCOURCIE s. f. Mar. V. ACCOURSE.

ACCOURCIR v. a. ou tr. (a-kour-sir — rad. *court*). Rendre plus court, retrancher de la longueur : ACCOURCIR *une robe, un bâton*, etc.

— Par anal. Abréger : ACCOURCIR *une scène, un discours. Nous retranchons la préface, ou plutôt nous l'*ACCOURCISSONS *beaucoup.* (Volt.)

Le duc, à la harangue ayant les yeux baissés,
Vous la fait *accourcir* par un grand : C'est assez!
CORNEILLE.

‖ Rendre moins long : *Je ne pouvais durer nulle part ; il me semblait qu'à force de changer de place, j'*ACCOURCIRAIS *le jour.* (Mme de Tencin.) ‖ *Accourcir son chemin*, Prendre une voie plus directe. ‖ Absol. Dans ce dernier sens : *Ce chemin* ACCOURCIT *beaucoup. Si vous prenez par les prés, vous* ACCOURCIREZ. (Trév.)

— Rendre brève, en parlant d'une syllabe : *Un Romain aurait sifflé un acteur qui eût allongé ou* ACCOURCI *une syllabe mal à propos.* (D'Olivet.)

— Fig. Faire paraître moins long :

Le chemin étant long et partant ennuyeux,
Pour l'*accourcir* ils disputèrent.
LA FONTAINE.

— Manég. *Accourcir la bride*, Tirer les

rênes par le bouton avec la main droite, en les faisant couler dans la main gauche.

— Chass. *Accourcir le trait*, Le ployer à demi ou tout à fait, pour retenir le limier.

S'accourcir, v. pr. Devenir plus court : *Cette robe* S'EST ACCOURCIE. *Je désirais que ma vie pût* S'ACCOURCIR *pour arriver à une si estimable vieillesse.* (Fén.) *Lorsque les jours* S'ACCOURCISSAIENT, *le roi travaillait le soir chez madame de Maintenon.* (St-Sim.)

— **Syn. Accourcir, abréger, raccourcir.** V. ABRÉGER.

— **Antonymes.** Allonger, prolonger, rallonger. — Paraphraser.

ACCOURCISSEMENT s. m. (a-kour-si-se-man — rad. *accourcir*). Diminution d'étendue ou de durée : *Cette allée sert beaucoup à l'*ACCOURCISSEMENT *du chemin.* (Acad.) *L'*ACCOURCISSEMENT *des jours est déjà très-sensible dans le mois de septembre.* (Acad.)

ACCOURIR v. n. ou intr. (a-kou-rir — lat. *accurrere*, même sens; formé de *ad*, vers; *currere*, courir. — *J'accours, tu accours, il accourt, nous accourons, vous accourez, ils accourent. J'accourais, nous accourions. J'accourus, nous accourûmes. J'accourrai, nous accourrons. J'accourrais, nous accourrions. Accours, accourons, accourez. Que j'accoure, que nous accourions. Que j'accourusse, que nous accourussions. Accourant, accouru, ue*). Venir promptement en un lieu ou vers quelqu'un : *Phalante* ACCOURAIT *au secours de son frère.* (Fén.) *Le prince Eugène* ACCOURUT *d'Italie.* (Volt.) *Ils* ACCOURAIENT *jusqu'au bas de la montagne pour les aider à la remonter.* (B. de St-P.) *Le cri de la douleur émeut les animaux, ils* ACCOURENT *pour se secourir.* (Buff.) *Le berger* ACCOURAIT *armé de son bâton.* (Florian.) *Il rassembla au son du tambour tous ses noirs esclaves de la Rose, qui* ACCOURURENT *tous comme une troupe de pintades, sous les fenêtres du balcon.* (Rog. de Beauv.) *Un peu d'or fait* ACCOURIR *la multitude, comme les pigeons d'une ferme s'empressent sous la main qui leur jette le grain.* (Chateaub.) *L'enfant se hâta d'*ACCOURIR *vers sa mère en lui tendant les bras.* (E. Sue.)

A vos genoux bientôt s'il *accourait* se rendre?
DUCIS.

— Fig., en parlant des choses : *La raison, le jugement, viennent lentement, les préjugés* ACCOURENT *en foule.* (J.-J. Rouss.) *Les organes s'usant bientôt, les infirmités, les maladies, les souffrances,* ACCOURENT *en foule.* (Lamenn.) *Dans toutes les luttes violentes, les intérêts* ACCOURENT *sur les pas des opinions exaltées.* (B. Const.) *De l'extrémité du désert* ACCOURT *un tourbillon.* (Chateaub.)

Du bout de l'horizon *accourt* avec furie
Le plus terrible des enfants
Que le Nord eût portés jusque-là dans ses flancs.
LA FONTAINE.

— Suivi d'un infinitif, s'emploie avec ellipse de la prép. *pour* : *On* ACCOURT *lui dire qu'il est nommé à un évêché.* (La Bruy.) *Après avoir retrouvé le magnétisme, Mesmer vint en France, où, depuis un temps immémorial, les inventeurs* ACCOURENT *faire légitimer leurs découvertes.* (Balz.)

— **Gramm.** Le verbe *accourir* se conjugue avec l'auxil. *être* quand l'action est considérée comme étant suivie d'un séjour, d'une station plus ou moins prolongée. Il prend l'auxil. *avoir* quand on ne considère l'action que dans le temps même de son accomplissement : *Il* EST ACCOURU *pour me secourir. J'ai vu avec plaisir l'empressement avec lequel ils* ONT ACCOURU. Souvent même on emploie l'un ou l'autre auxiliaire à peu près indifféremment.

ACCOURRES s. f. pl. (a-kou-re — rad. *accourir*). Chass. Plaines ou landes situées entre deux bois, et dans lesquelles on place les chiens qui doivent coiffer l'animal au débucher.

ACCOURSE s. f. (a-kour-se — rad. *cours*). Archit. Galerie extérieure par laquelle on communique dans les appartements.

— Mar. Nom de trois passages ménagés à fond de cale dans toute la longueur d'un navire, un au milieu, et un sur chaque côté. ‖ On dit aussi ACCOURCIE.

ACCOURU, UE (a-kou-ru) part. pass. du v. Accourir : *L'église et la petite place qui se trouve devant le portail furent pleines de gens* ACCOURUS *de plus de dix lieues à la ronde.* (Balz.) *Les maîtres de la maison,* ACCOURUS *au bruit qui se faisait, calmèrent le mystifié.* (F. Soulié.)

Tels, en foule *accourus* la veille des batailles,
Des vautours ont senti l'odeur des funérailles.
DELILLE.

ACCOUS, ch.-lieu de cant. (B.-Pyr.), arrond. d'Oloron; popul. aggl. 1,240 hab. — pop. tot. 1,505 hab. Eaux minérales.

ACCOUSINÉ, ÉE (a-kou-zi-né) part. pass. du v. Accousiner.

ACCOUSINER v. a. ou tr. (a-kou-zi-né — rad. *cousin*). Fam. Traiter de cousin, de parent, d'allié. ‖ S'empl. aussi pronominalem. : *Ils* S'ACCOUSINENT *à chaque phrase.*

S'accousiner, v. pr. Se traiter de cousin, etc.

ACCOUTRÉ, ÉE (a-kou-tré) part. pass. du v. Accoutrer. Habillé, vêtu : *C'étaient des jeunes gens fort bien* ACCOUTRÉS, *et jouant parfaitement leurs rôles.* (G. Sand.) *De temps en temps, un homme* ACCOUTRÉ *d'une casaque jaune et rouge faisait faire le cercle.* (V. Hugo.) *L'un de ces personnages était bizarrement* ACCOUTRÉ *de maint oripeau oriental.* (V. Hugo.) *Cette femme aime les élégants, les gens à la mode, et tout serait perdu, si elle te voyait* ACCOUTRÉ *de la sorte.* (Scribe.) ‖ S'emploie presque toujours dans un sens défavorable.

— Fig. Arrangé, disposé, représenté : *Les personnages ainsi* ACCOUTRÉS *par M. de Tressan ressemblent à peu près à leur type héroïque et naïf.* (Ch. Nod.) ‖ *Il a été accoutré de toutes pièces*, Il a été maltraité en paroles ou en actes.

— **Syn. Accoutré, affublé.** *Accoutré* désigne une sorte de recherche bizarre et de mauvais goût dans la manière dont on s'est habillé. *Affublé* marque simplement qu'on s'est vêtu sans soin et à la hâte.

ACCOUTREMENT s. m. (a-kou-tre-man — rad. *accoutrer*). Le vêtement considéré dans son ensemble : *Ils ne portaient ni cotte d'armes, ni cuirasse, ni buffleterie, ni dague, ni rien de ce qui constituait alors l'*ACCOUTREMENT *militaire.* (E. Sue.) *Mazurke se fit conduire chez un tailleur et troqua son costume déchiré, souillé, impossible, contre un* ACCOUTREMENT *complet de dandy.* (P. Féval.) ‖ Se prend souvent en mauvaise part et se dit d'un vêtement arrangé bizarrement : *L'intendant qui devait accompagner le roi, fut choqué de l'*ACCOUTREMENT *de messieurs les scrittori.* (P.-L. Cour.) *Il pensait racheter la mesquinerie de son bizarre* ACCOUTREMENT *par le déploiement de ses richesses intellectuelles.* (Balz.) *Il est impossible qu'un Palmarosa apparaisse pour la première fois à ses cousins germains dans l'*ACCOUTREMENT *d'un manœuvre.* (G. Sand.) *L'habitude de voir sans cesse de brillantes étoffes, d'élégantes toilettes, lui rendit de plus en plus odieux le lourd* ACCOUTREMENT *dont sa mère l'affublait.* (Fr. Soulié.) *Le grand patron saint Serge ne nous apparait déjà plus que sous l'*ACCOUTREMENT *sauvage d'un Kalmouk.* (Fr. Ducros.)

— Fig. et poétiq. S'est dit des feuilles, du feuillage en général :

Les forêts ont repris leur vert *accoutrement*.
PH. DESPORTES.

— **Syn. Accoutrement, habillement, habit, vêtement.** Le *vêtement* se dit de ce qui a pour destination de couvrir le corps : *Le magistrat doit veiller à ce que l'esclave ait sa nourriture et son* VÊTEMENT. (Montesq.) L'*habit* désigne le vêtement quant à sa forme et à son apparence : *Un ministre de Dieu, qui n'a de sa profession que le caractère et l'*HABIT *sans en avoir la sainteté et le zèle...* (Bourdal.) L'*habillement* désigne la manière de s'habiller qui est propre à une personne : *Le jour de la représentation venu, chaque acteur ne s'occupa que de son* HABILLEMENT. (Le Sage.) L'*accoutrement* est un habillement singulier, bizarre, ridicule : *Ce serait un beau spectacle que l'Europe en capuchon et en masque avec deux petits trous ronds devant les yeux! Pense-t-on de bonne foi que Dieu préfère cet* ACCOUTREMENT *à un justaucorps?* (Volt.)

— **Epithètes.** Original, singulier, étrange, bizarre, plaisant, ridicule, risible, grotesque, vilain, indescriptible, bel, joli, drôle, fantasque.

ACCOUTRER v. a. ou tr. (a-kou-tré — étym. dout. : du vieux germanique *kutten*, couvrir, d'où le français *cotte ;* — ou du lat. *cultus*, ornement, parure. Suivant Diez, de *coudre, cousture, custos*, gardien, qui a fait *coustre*, lequel serait devenu *cuistre*, en prenant un sens défavorable. Le *coustre*, dit Génin, était chargé de mettre en ordre les ornements de l'église ; de là *accoustrer, accoutrer*, c.-à-d. arranger, mettre en ordre, comme faisait le *coustre*). Parer, orner, habiller, mais sans goût et d'une manière ridicule : *Il y avait des singes qu'on* AVAIT ACCOUTRÉS *en charlatans.* (D'Ablanc.)

— Par ext. Maltraiter :

Ce ne fut tout, car à grands coups de gaule,
De horions laidement l'*accoutra*.
LA FONTAINE.

— Fig. et fam. Maltraiter quelqu'un en paroles, en dire beaucoup de mal : *On l'*A *joliment* ACCOUTRÉ. *La critique l'*A ACCOUTRÉ *de toutes pièces.*

S'accoutrer, v. pr. S'habiller, se parer d'une façon grotesque : *Elle* S'EST ACCOUTRÉE *d'une manière bien ridicule.* (Acad.)

ACCOUTREUR, EUSE s. (a-kou-treur, euze — rad. *accoutrer*). Techn. Ouvrier tireur d'or, qui resserre et polit le trou de la filière dans laquelle passe le trait.

ACCOUTUMANCE s. f. (a-kou-tu-man-se — rad. *accoutumer*). Action de s'accoutumer, résultat de cette action : *L'*ACCOUTUMANCE *nous ôte ce qu'il y a de plus vif dans le sentiment.* (Boss.) *Les répugnances diminuent par l'*ACCOUTUMANCE. (Nicole.) *L'oreille est de tous les sens le plus docile à l'*ACCOUTUMANCE *et le plus rebelle à la nouveauté.* (La Harpe.)

L'*accoutumance* ainsi nous rend tout familier.
LA FONTAINE.

‖ Ce mot, qu'employaient souvent nos meilleurs écrivains, n'aurait pas dû vieillir. On a préféré le tourner en ridicule : *J'en ai l'*ACCOUTUMANCE.

— **Syn. Accoutumance, coutume, habitude, us, usage.** En obéissant à l'*habitude*, on cède à une impulsion naturelle : *Priez pour obtenir le courage et la force qui vous manquent pour vaincre votre goût et votre longue* HABITUDE. (Fén.) La *coutume* est une manière d'agir très-générale, qu'on trouve partout : *Charles XII avait fait la guerre d'une manière nouvelle ; il ne se laissait conduire en rien par la* COUTUME. (Volt.) L'*usage* est quelque chose de plus restreint : *Les* USAGES *particuliers de chaque seigneurie formaient le droit public.* (Volt.) L'*accoutumance* est l'action de se familiariser avec une chose : *Un esprit abattu et comme dompté par l'*ACCOUTUMANCE *au joug...* (Boil.) *Us* ne se dit que familièrement et presque toujours ironiquement : *Je me suis tellement appliqué à ma profession, que cela m'a fait négliger d'apprendre les* US *et coutumes de la galanterie.* (Le Sage.) De plus, ce mot est presque toujours joint au mot *coutumes*.

ACCOUTUMANT (a-kou-tu-man) part. prés. du v. Accoutumer : *On prépare l'avenir des enfants en les* ACCOUTUMANT *au travail.*

... Je rendis ainsi mon esprit parasite,
L'*accoutumant* au vol, le greffant sur autrui.
A. DE MUSSET.

ACCOUTUMÉ, ÉE (a-kou-tu-mé) part. pass. du v. Accoutumer. Qui est habitué : *C'est une fille* ACCOUTUMÉE *à vivre de salade, de lait, de fromage.* (Mol.) *Les rois sont* ACCOUTUMÉS *à la flatterie.* (Fén.) *Ces vieilles troupes* ACCOUTUMÉES *au carnage...* (Fléch.) *Une femme* ACCOUTUMÉE *à tant de mollesse et de plaisirs...* (Volt.) *Nous sommes* ACCOUTUMÉS *à mépriser ce qui est au-dessous de nous.* (B. de St-P.) *Cette race, disent les riches, vit ainsi depuis des siècles; elle est patiente, elle est* ACCOUTUMÉE *au servage, elle ne demande rien, elle se résigne; ne soyez donc pas plus de son parti qu'elle n'en est elle-même.* (E. Sue.)

Au plaisir de vous voir mon âme *accoutumée*
Ne vit plus que pour vous. . . . .
RACINE.

‖ Suivi d'un nom, et dans le sens de Familiarisé, habitué, il régit la prép. *avec* ou la prép. *à* : *Le voilà* ACCOUTUMÉ À *sa nouvelle fortune. Il est aujourd'hui* ACCOUTUMÉ AVEC *sa nouvelle famille.* (Balz.)

Crois-tu donc qu'*avec* nous ton cœur *accoutumé*
Puisse ainsi s'arracher aux délices qu'il aime?
RACINE.

‖ Suivi d'un infinitif, se construit quelquefois avec la prép. *de* : *On est* ACCOUTUMÉ DE *se laisser aller au plaisir.* (Boss.) *Des docteurs qui n'étaient pas* ACCOUTUMÉS DE *se trouver en si grand nombre...* (Volt.)

— Absol. Habituel, ordinaire : *On invitait un des pères à faire en commun la prière* ACCOUTUMÉE. (Chateaub.) *Les peuples se sont écartés de leur route* ACCOUTUMÉE ; *un abime s'est ouvert sous leurs pas.* (Guiz.) *L'esclavage régulier,* ACCOUTUMÉ, *indolent, était la loi du vieux monde.* (Ste-Beuve.)

La voix *accoutumée* est douce à notre oreille;
Chaque jour s'embellit du bonheur de la veille.
A. GUIRAUD.

. . . Et vous tous, jeune et brillante armée,
Où la vertu trouvait sa garde *accoutumée*.
PONSARD.

‖ Se dit aussi des personnes et des animaux : *Au milieu d'un petit nombre de témoins domestiques et* ACCOUTUMÉS... (Mass.)

Quelques-uns, dans nos murs, hôtes *accoutumés*,
Se plaisent dans nos cours. . . . .
DELILLE.

— **A l'accoutumée**, loc. adv. A l'ordinaire, comme on a coutume de faire : *Il en a usé* À L'ACCOUTUMÉE. (Acad.) *La députation du parlement était de quatre présidents à mortier et de quatre conseillers* À L'ACCOUTUMÉE. (St-Sim.) *David jouait de la harpe devant Saül, comme* À L'ACCOUTUMÉE. (Volt.)

ACCOUTUMER v. a. ou tr. (a-kou-tu-mé — rad. *coutume*). Faire prendre une habitude, habituer : ACCOUTUMEZ *l'homme à raisonner juste en tout.* (Mme de Maint.) *L'étude de la critique* ACCOUTUME *l'esprit à chicaner.* (St-Evrem.) *Il faut* ACCOUTUMER *les enfants à l'obéissance, au travail, à la sobriété.* (Fén.) *Les enfants qu'on* ACCOUTUME *à être applaudis conservent l'habitude de juger avec précipitation.* (Fén.) *La chasse endurcit le cœur aussi bien que le corps ; elle* ACCOUTUME *au sang et à la cruauté.* (J.-J. Rouss.) *Le plus grand mal que puisse nous faire un ennemi, c'est d'*ACCOUTUMER *notre cœur à la haine.* (Boiste.)

La main qui les opprime, et que vous soutenez,
Les *accoutume* au joug que vous leur destinez.
CORNEILLE.

— Peut s'employer sans complément direct : *La solitude* ACCOUTUME *à la réflexion.*

— **Avoir accoutumé**, v. n. ou intr. Avoir coutume. Ne s'empl. qu'aux temps composés : *Quelles précautions n'*AVAIT-*il pas* ACCOUTUMÉ *de prendre!* (Fén.) *Allons, monsieur, on voit bien que vous n'*AVEZ *pas* ACCOUTUMÉ *de parler à des visages.* (Mol.) *Vous* AVEZ ACCOUTUMÉ *de nous honorer de votre présence.* (Fléch.) *Richelieu n'*AVAIT *pas* ACCOUTUMÉ *de trouver de la résistance, ou de la souffrir impunément.* (Péliss.) ‖ Se dit quelquefois des choses inanimées : *Ces terres, ces arbres* AVAIENT ACCOUTUMÉ *de produire beaucoup.* (Acad.) *L'automne n'*AVAIT *pas* ACCOUTUMÉ *d'être si pluvieux.* (Acad.)

— Absol. : *Faites comme vous* AVEZ ACCOUTUMÉ. (Acad.)

Mêlons, comme les Grecs *avaient accoutumé*,
Le parfum de la rose et le vin parfumé.
PONSARD.

S'accoutumer, v. pr. S'habituer, prendre l'habitude : *Je ne puis* M'ACCOUTUMER *à vous savoir à deux cents lieues de moi.* (Mme de Sév.) *On* S'ACCOUTUME *à regarder comme des nécessités de la vie des choses superflues.* (Fén.) *On* S'ACCOUTUME *à bien parler en lisant souvent ceux qui ont bien écrit.* (Volt.) *Louis XIV se forma et* S'ACCOUTUMA *lui-même au travail.* (Volt.) *On* S'ACCOUTUME *à penser comme ceux que l'on croit ses amis.* (Paliss.) *Les hommes ont la malheureuse facilité de* S'ACCOUTUMER *à tout, excepté au repos et au bonheur.* (Fonten.) *L'éléphant* S'ACCOUTUME *aisément à l'homme.* (Buff.) *Les gouvernements* S'ACCOUTUMENT *à l'indolence et au repos.* (Ballanche.)

Ah! ma sœur, puisqu'enfin mon destin éclairci
Veut que je *m'accoutume* à vous nommer ainsi.
CORNEILLE.

‖ Se construit quelquef., mais rarement, avec la prép. *de* : *On* S'ACCOUTUME DE *donner, comme le monde, des noms adoucis à toutes les passions.* (Mass.) *Il vous importe de* VOUS ACCOUTUMER *de bonne heure* DE *haïr l'injustice.* (Volt.) ‖ Se familiariser, suivi de la prép. *avec* : *Je ne saurais* M'ACCOUTUMER AVEC *ces gens-là.* (Lav.) *Saint François de Paule* S'ACCOUTUME AVEC *Dieu; il ne connaît que lui.* (Boss.) *Il faut* S'ACCOUTUMER *de bonne heure* AVEC *ces sortes d'idées, si on veut se les rendre familières.* (Condillac.)

— Absol. Commencer à se plaire dans un lieu : *Je* M'ACCOUTUME *de jour en jour dans mon nouveau logement.*

— **Syn. S'accoutumer à, s'accoutumer avec.** *S'accoutumer à* se dit en parlant des choses qui n'inspirent pas trop de répugnance : *On* S'ACCOUTUME AU *bruit,* AU *mauvais temps,* À *la chaleur. L'accoutumance* à est le résultat du temps et de l'habitude. *S'accoutumer avec* est spécial et a rapport à un objet avec lequel on finit par se familiariser. *L'accoutumance avec* offre de la résistance et demande quelques efforts : *On* S'ACCOUTUME *peu à peu* AVEC *les maux les plus pénibles qu'on voit venir de loin.* (Fén.)

— **Antonymes.** Désaccoutumer, déshabituer.

ACCOUVÉ, ÉE (a-kou-vé) part. pass. du v. Accouver. Accroupi, immobile comme une poule qui couve : *Cet homme est resté tout l'hiver* ACCOUVÉ *au coin du feu.* (Trév.) Fam. et peu usité.

ACCOUVER v. a. ou tr. (ak-kou-vé — rad. *couver*). Préparer à un oiseau un nid avec des œufs, pour qu'il couve : ACCOUVER *une poule.* ‖ Neutralem. Couver : *Cette poule* ACCOUVE.

S'accouver, v. pr. Commencer à couver, en parlant des oiseaux : *Ces poules* S'ACCOUVENT.

ACCRA, ville d'Afrique, cap. du petit roy. de ce nom, sur la côte d'Or ; 4,000 hab. ; le roy., environ 15,000. Plusieurs forts appartiennent aux Anglais, aux Hollandais ou aux Danois.

ACCRÉDITANT (a-kré-di-tan) part. prés. du v. Accréditer.

ACCRÉDITATION s. f. (a-kré-di-ta-si-on — rad. *accréditer*). Action d'accréditer auprès d'un gouvernement étranger un délégué diplomatique, légat, nonce, ambassadeur, ministre plénipotentiaire, résident ou chargé d'affaires. ‖ Action de donner du crédit, une bonne réputation commerciale : *L'exactitude dans les payements contribue beaucoup à l'*ACCRÉDITATION *d'une maison de commerce.* ‖ Le mot *crédit* est plus usité, mais moins expressif.

ACCRÉDITÉ, ÉE (a-kré-di-té) part. pass. du v. Accréditer). En crédit, en réputation, en grand renom : *Est-ce donc un prodige qu'un sot riche et* ACCRÉDITÉ? (La Bruy.) *Le duc de Rohan était le chef le plus* ACCRÉDITÉ *des huguenots.* (Volt.) *Ce livre puissant, mais odieux, avait élevé M. de Chateaubriand au rang des favoris les plus* ACCRÉDITÉS *de la Restauration.* (Lamart.) *J'ai vécu dans l'intimité de plusieurs des femmes les plus* ACCRÉDITÉES *de Paris.* (H. Beyle.) *Le père de cette jeune fille ne veut pour gendre qu'un homme* ACCRÉDITÉ, *distingué dans le gouvernement.* (A. Duval.)

Deux fripons à brevet, brigands *accrédités*,
Epuisaient contre moi leurs lâches cruautés.
VOLTAIRE.

‖ Qui trouve beaucoup de créance, en parlant des choses : *L'opinion la plus* ACCRÉDITÉE *était que le ministère allait tomber. Il voit l'iniquité dominante, l'indignité honorée,* ACCRÉDITÉE, *toute-puissante.* (Bourdal.) *La vérité, pour s'établir sur la terre, a souvent eu à combattre des erreurs* ACCRÉDITÉES, *qui ont été funestes à ceux qui l'ont fait connaître.* (La Place.) *Ce que je viens de vous dire est une histoire* ACCRÉDITÉE *parmi les paysans.* (G. Sand.) *Voilà, suivant une opinion* ACCRÉDITÉE *et vraisemblable, quel est le dessein de la cour.* (Dulaure.) *D'après une opinion* ACCRÉDITÉE *dans le* XVIIe *siècle, on voulait que les mots français vinssent des mots italiens correspondants.* (Littré.) *Hume regrettait la France, où l'esprit philosophique lui semblait si* ACCRÉDITÉ. (Villem.) ‖ Etayé, recommandé : *Il est difficile de réfuter des erreurs* ACCRÉDITÉES *par l'opinion publique.* (B. de St-P.) *De puissantes démarches,* ACCRÉDITÉES *du nom du roi d'Angleterre, firent échouer le bill de l'Inde.* (Villem.)

— Chancell. Constitué légalement et officiellement. Se dit d'un agent diplomatique à qui l'on donne des lettres de créance auprès d'une puissance étrangère : *Les ambassadeurs ne peuvent être* ACCRÉDITÉS *que par le souverain. Le maréchal Mortier venait d'être* ACCRÉDITÉ *comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire auprès de la cour de Russie.*

ACCRÉDITER v. a. ou tr. (a-kré-di-té — rad. *credit*). Mettre en crédit, en bonne réputation, inspirer la confiance : *L'exactitude à payer est ce qui* ACCRÉDITE *le plus les commerçants.* (Acad.) ‖ Donner de l'autorité, rendre vraisemblable : *Le raisonnement démontre la vérité, mais il* ACCRÉDITE *quelquefois l'erreur.* (Portalis.) *Rien n'*ACCRÉDITE *plus les faux bruits que le silence.* (B. Const.) *Vous-même, vous* AVIEZ ACCRÉDITÉ *ce bruit.* (Alex. Dum.)

— Fig. Mettre en vogue, propager : *L'oisiveté engendre quelquefois les vices ; mais c'est l'ignorance qui les* ACCRÉDITE *et les perpétue.* (La Bruy.)

— Comm. *Accréditer un commissionnaire, un voyageur*, Leur ouvrir un crédit dans une maison de banque ou auprès d'un correspondant, pour une somme déterminée et quelquefois même illimitée.

— Chancell. Donner des lettres de créance : *Oxenstiern fit Grotius ambassadeur de Suède et l'*ACCRÉDITA *auprès de Richelieu.* (Lerminier.) *Demain, lord Strafford aura l'honneur de remettre à Sa Majesté les lettres qui l'*ACCRÉDITENT *en qualité d'ambassadeur extraordinaire près du sultan.* (Journ.)

S'accréditer, v. pr. Obtenir du crédit, de l'influence, de la réputation : *Ce marchand commence à* S'ACCRÉDITER. (Acad.) *Il savait combien il lui était important, pour la conversion des fidèles, de* S'ACCRÉDITER *dans leurs esprits.* (Bourdal.) *Ils n'emploient que trop souvent l'imposture pour* S'ACCRÉDITER *dans l'esprit des peuples.* (Barthél.)

— Fig. Se propager, obtenir créance : *C'est ainsi que l'erreur* SE SERA ACCRÉDITÉE. (Volt.) *Promulguées par le talent, accueillies par l'enthousiasme, les réformes se répandent,* S'ACCRÉDITENT, *passent d'une littérature dans une autre, et agissent sur les esprits et les mœurs bien des années avant d'être introduites par les lois.* (Villem.)

. . . . On dirait que pour *s'accréditer*
La fable en sa naissance ait voulu l'imiter.
L. RACINE.

— **Antonymes.** Décréditer, discréditer.

ACCRÉDITEUR s. m. (a-kré-di-teur — rad. *accréditer*). Comm. Celui qui donne sa garantie en faveur d'un tiers pour une somme quelconque.

ACCRÉMENTITIEL, ELLE adj. (a-kré-man-ti-si-èl — rad. *accrémentition*). Physiol. Nom donné par Burdach à un mode de génération que présentent un grand nombre de végétaux et d'animaux inférieurs, et qui consiste en ce qu'une partie organique se détache de l'individu par lequel elle a été formée et avec lequel elle ne faisait qu'un primitivement, pour constituer un nouvel individu et vivre d'une vie indépendante.

ACCRÉMENTITION s. f. (a-kré-man-ti-si-on — du lat. *accrementum*, accroissement). Physiol. *Génération par accrémentition*, Genèse d'éléments anatomiques se formant entre ceux qui existent déjà et semblables à eux, à l'aide d'un blastème fourni par les vaisseaux. C'est de cette façon que le nombre des éléments anatomiques augmente, et par conséquent que s'accroissent les divers tissus dont l'ensemble constitue un organisme.

ACCRESCENT, ENTE adj. (a-krèss-san, an-te — du lat. *accrescens*, qui croît). Bot. Se dit des parties de la fleur autres que l'ovaire, qui prennent de l'accroissement après la fécondation, comme dans les anémones et les clématites.

ACCRÊTÉ, ÉE adj. (a-krê-té — rad. *crête*). Qui est d'une fierté excessive : *Cette fille était si* ACCRÊTÉE *qu'elle n'eût point voulu traiter le roi de cousin.* (G. Sand.) ‖ Ce néologisme expressif, que l'auteur met dans la bouche d'un paysan, est pris par comparaison du coq, qui porte fièrement la *crête*.

ACCRÉTION s. f. (a-krè-si-on — du lat. *accretio*, accroissement). Action de croître, de se développer. Quelques auteurs expriment spécialement par ce mot l'accroissement par juxtaposition, dans les minéraux. (V. ACCROISSEMENT.) ‖ S'emploie aussi comme synonyme d'*augmentation* : *L'*ACCRÉTION *du poids d'un corps.* (Dict. de la Conv.)

ACCROC s, m. (a-kro — rad. *croc*). Déchirure faite par ce qui accroche, comme clou, épine, etc. : *Les hommes raccommodaient les* ACCROCS *faits au décor.* (G. Sand.) *En dérangeant une énorme et pesante table de bois sculpté, j'ai fait un* ACCROC *au tapis.* (A. Karr.) *Elle est toujours occupée à ranger et à déranger son linge; le moindre* ACCROC *fait sa douleur.* (A. Houss.)

— Fig. Tache, souillure : *Cette fille a fait un* ACCROC *à sa réputation. Tous deux avaient un même* ACCROC *à leur naissance.* (Balz.) *Il faut lui apprendre à ne pas faire d'*ACCROCS *à l'honneur d'un gentilhomme.* (Mérimée.) *Les moments où ils ne prient pas Dieu, ils les emploient à médire de nous, et font de rudes* ACCROCS *à notre renommée.* (D.-Hinard.) ‖ Fam. Obstacle, embarras, difficulté imprévue : *Je ne prévoyais pas tous ces* ACCROCS. *Cette négociation allait bien, mais il est survenu un* ACCROC.

— Manuf. Partie dépolie d'une glace.

ACCROCHAGE s. m. (a-kro-cha-je — rad. *croc*). Action d'accrocher, résultat de cette action : *Cet* ACCROCHAGE *a été fâcheux.* (Legoarant.)

— Techn. Opération qui, dans la fabrication des châles, consiste à mettre la carte en contact avec le métier.

ACCROCHANT (a-kro-chan) part. prés. du v. Accrocher :

Nos braves s'*accrochant* se prennent aux cheveux.
BOILEAU.

ACCROCHANT, ANTE adj. (a-kro-chan, an-te — rad. *croc*). Qui sert à accrocher, à arrêter; qui est muni d'aspérités crochues : *Clou* ACCROCHANT. *Machine* ACCROCHANTE.

— Bot. Se dit des surfaces munies de petites aspérités : *Tige* ACCROCHANTE.

ACCROCHE s. f. (a-kro-che — rad. *croc*). Agrafe, attache, croc. Peu usité.

— Fig. Difficulté, embarras : *Il surviendra quelque* ACCROCHE.

ACCROCHÉ, ÉE (a-kro-ché) part. pass. du v. Accrocher. Attaché, suspendu : *Laine* ACCROCHÉE *aux buissons, aux ronces du chemin. Quelques matelots nageaient dispersés sur le gouffre immense; les autres se tenaient* ACCROCHÉS *aux cordages.* (Chateaub.) *Une quantité de miniatures étaient* ACCROCHÉES *à la cheminée.* (E. Sue.) *A l'arête d'un rocher était resté* ACCROCHÉ *le bonnet phrygien d'un des matelots naufragés.* (Alex. Dum.) *Vous les mangerez, s'écria-t-il en allant chercher son sabre* ACCROCHÉ *près d'une des croisées de la salle.* (L. Gozlan.) *Il avait trouvé un matin,* ACCROCHÉE *au lit de sa femme, une montre anglaise.* (H. Beyle.) ‖ Absol. : *Votre diamant est mal* ACCROCHÉ, *il va tomber.* (Balz.) ‖ Popul. Mis au mont-de-piété : *Il y a quinze jours que sa montre est* ACCROCHÉE. *Ah! ah! les bibelots sont* ACCROCHÉS! (X. de Montépin.)

— Par ext. Pendu, pendant à : *Je vous ai parlé d'un homme pendu à Kaleti : il y en avait une douzaine* ACCROCHÉS *aux arbres près de mon camp, sur le bord de la rivière.* (V. Jacquemont.) *Il pensait que son fils pourrait demain être* ACCROCHÉ *à une de ces potences.* (E. Sue.) *On voyait encore flotter au loin quelques pans de brouillards* ACCROCHÉS *aux rameaux dépouillés des grands arbres.* (H. Castille.) ‖ Arrêté brusquement par un obstacle quelconque : *Robe* ACCROCHÉE *à une ronce, à des épines.* ‖ Arrêté par suite d'un choc, d'une rencontre : *Voitures* ACCROCHÉES *au détour d'une rue.* ‖ Fam. Se dit d'un importun dont on ne peut se débarrasser : *Cet homme est* ACCROCHÉ *à moi.* ‖ Attaché par quelque passion :

Mais aux hommes par trop vous êtes *accrochées*.
MOLIÈRE.

— Fig. Retardé, interrompu : *Affaire, entreprise* ACCROCHÉE. *Notre procès demeura* ACCROCHÉ *jusqu'à l'hiver suivant.* (St-Sim.) *Ma vie a été misérablement* ACCROCHÉE *aux buissons de ma route.* (Chateaub.)

— Loc. pop. et prov. *Etre accroché à un clou par terre*, Se dit, par plaisanterie, d'une chose qui est tombée et qui traîne à terre.

ACCROCHE-CŒUR s. m. (a-kro-che-keur). Petite mèche de cheveux lissée, bouclée et collée sur la tempe. C'est dans la toilette de la femme un accessoire séduisant, d'où son nom : *Il trouva Catherine trônant déjà dans son fauteuil de cuir d'Irlande, les cheveux lissés et relevés, ses* ACCROCHE-CŒURS *collés aux tempes.* (X. Saintine.) *Ses longs cheveux bruns, relevés sur les tempes, formaient, à la hauteur de ses petites oreilles nacrées, deux* ACCROCHE-CŒURS *irrésistibles.* (X. de Montépin.) *Les Muses aux* ACCROCHE-CŒURS *provoquants se drapaient dans des rideaux de calicot rouge.* (Pigalle.) *Des* ACCROCHE-CŒURS *à suspendre les amours de toutes les Espagnes.* (Th. Gaut.)

Sur mes nombreux adorateurs,
Dirigeons nos *accroche-cœurs*.
FESTEAU.

Ravivant les langueurs nacrées
De tes yeux battus et vainqueurs,
En mèches de parfums lustrées
Se courbent deux *accroche-cœurs*.
TH. GAUTIER.

— *En accroche-cœur*, En forme d'accroche-cœur : *Il avait les cheveux tournés* EN ACCROCHE-CŒUR *sur les tempes, et un cachet de montre en cornaline sur le ventre.* (A. Karr.) *De leur tête pendaient deux nattes de cheveux que terminait une mèche aiguisée* EN ACCROCHE-CŒUR. (Th. Gaut.)

ACCROCHEMENT s. m. (a-kro-che-man — rad. *croc*). Action d'accrocher, de s'accrocher; état d'une chose accrochée : *L'*ACCROCHEMENT *de deux voitures.*

— Fig. Difficulté, embarras : *Il surviendra bien des* ACCROCHEMENTS *avant que cette affaire soit terminée.*

— Horlog. Vice de l'échappement qui fait arrêter une montre, une pendule.

ACCROCHER v. a. ou tr. (a-kro-ché — rad. *croc*). Attacher, suspendre à un croc, à un crochet, à un clou : *Ce sont des tablettes en bois que l'on* ACCROCHE *à tous les coins de rue, la veille des exécutions.* (Alex. Dum.) *Un Italien qui aime un tableau l'*ACCROCHE *en face de son lit, pour le voir en s'éveillant.* (H. Beyle.) *Mon fils n'a pas voulu que le cocher descendît, et a mis pied à terre pour* ACCROCHER *le trait.* (Balz.) ‖ Par ext. Pendre : *La populace en furie se rua sur lui, puis l'*ACCROCHA *à la lanterne.* ‖ Retenir par quelque pointe crochue : *Une branche* AVAIT ACCROCHÉ *le bas de son manteau.* (G. Sand.) *Occupée à dégager sa longue jupe des ronces qui l'*ACCROCHAIENT, *elle avançait lentement.* (G. Sand.) ‖ Heurter, arrêter, en parlant de voitures : *Cette charrette, si vous ne vous détournez, va* ACCROCHER *votre cabriolet. Il conduisit son cheval comme s'il n'avait jamais mené; il* ACCROCHA *des voitures et il donna contre une borne dans la place Louis XV.* (Balz.)

D'un carrosse en tournant il *accroche* une roue.
BOILEAU.

‖ Saisir avec force : *Il* ACCROCHA *une branche pour ne pas tomber. Par les évolutions de leurs muscles, les reptiles* ACCROCHENT *les corps qu'ils rencontrent.* (Fén.) ‖ Entreprendre quelqu'un, l'arrêter quand il passe : *Sa rivale n'avait pas manqué de l'*ACCROCHER *de conversation.* (Hamilt.) *Je vois arriver mon valet avec un nouveau quidam qu'il vient d'*ACCROCHER. (Le Sage.) *Son père l'*ACCROCHA *au passage, et, l'amenant malgré elle, nous la présenta.* (G. Sand.)

— Fam. et pop. Mettre au mont-de-piété : *Il* A ACCROCHÉ *sa montre, ses bijoux, son linge.*

— Fig. Retarder, susciter des obstacles : *On* A ACCROCHÉ *cette affaire.* ‖ Attirer à soi, obtenir par ruse, par adresse : *Il* A ACCROCHÉ *une bonne place. En Italie, faire l'amour, ce n'est pas, comme à Paris,* ACCROCHER *un regard ou un serrement de main.* (H. Beyle.) *Les filles suivaient volontiers la compagnie de cette belle, parce qu'il y pleuvait des garçons à choisir, et que de temps en temps elles y* ACCROCHAIENT *un mari pour leur compte.* (G. Sand.)

Nous ferons bien payer les dettes au bonhomme,
Et nous *accrocherons* encore quelque somme.
ANDRIEUX.

‖ Gagner, contracter, recevoir par accident : *Il* A ACCROCHÉ *une mauvaise fièvre en Afrique. Il* A ACCROCHÉ *là quelques bons horions.*

— Mar. Aborder un vaisseau en y jetant des grappins.

— Horlog. Arrêter le mouvement d'une montre, d'une pendule.

S'accrocher, v. pr. Etre retenu par quelque chose de pointu, de recourbé : *Sa robe* S'EST ACCROCHÉE *à un bouton de cuivre de la calèche et s'est déchirée du haut en bas.* (Balz.)

— Par ext. :

Les atomes erraient dans un espace immense,
Déclinant de leur route, ils se sont approchés;
Durs, inégaux, sans peine ils *se sont accrochés*.
L. RACINE.

‖ Se prendre par les roues : *Les deux voitures* SE SONT ACCROCHÉES. ‖ Se dit même des conducteurs : *Deux rouliers qui* SE SONT ACCROCHÉS *se battent en s'invectivant.* (A. Jallais.) ‖ Se retenir, se cramponner à quelque chose : *Il* S'ACCROCHA *de la main au rebord de la croisée, il se laissa tomber du premier étage.* (Alex. Dum.) *Le frénétique rugit comme une bête féroce et* S'ACCROCHA *aux grilles de son cabanon.* (E. Sue.)

— Par anal. Tenir fortement à une chose, à une position :

Sitôt qu'à la tribune il *s'était accroché*,
Aucun pouvoir humain ne l'en eût détaché.
ANDRIEUX.

— Fig. Poursuivre quelqu'un avec importunité; s'attacher à lui, à sa fortune : *Il ne savait où donner de la tête, il* S'EST ACCROCHÉ *à ce grand seigneur.* (Acad.) *Les Flamands* S'ACCROCHAIENT *aux Italiens pour plaire à la reine.* (St-Sim.) *Cette âme simple ne cherche qu'à* S'ACCROCHER *à tout ce qui l'environne.* (J.-J. Rouss.) *Puis le baron, auquel il essaya de* S'ACCROCHER, *le guettait du coin de l'œil, et l'évita constamment.* (Balz.) ‖ Dans ce sens, se dit aussi des choses : *Vous pouvez croire qu'en agissant ainsi je veux* M'ACCROCHER *à l'affaire ; non, non, madame.* (Balz.) *Il* S'ACCROCHE *à ce mariage comme à une planche dans un naufrage.* (Balz.)

— *S'accrocher à tout*, Faire tous ses efforts pour se tirer d'affaire, au prop. et au fig. : *Une personne qui se noie* S'ACCROCHE À TOUT *ce qu'elle trouve, même à des ronces et à des épines.* (Boss.) *L'amour-propre* S'ACCROCHE À TOUT. (Boss.) *Nous tenons à tout, nous* NOUS ACCROCHONS À TOUT. (J.-B. Rouss.) *Je m'ennuie, je* M'ACCROCHE À TOUT *ce que je peux.* (Mme du Deffand.)

— Mar. Se saisir avec des grappins d'abordage, en parlant des vaisseaux.

— **Antonyme.** Décrocher.

ACCROCHEUR s. m. (a-kro-cheur — rad. *croc*). Ouvrier qui a pour fonction d'accrocher certains objets dans les travaux à la mécanique.

— Fam. Se dit d'une personne qui accroche, qui obtient quelque chose par ruse, par adresse : *Un* ACCROCHEUR *d'argent.*

— Techn. Outil qui sert à retirer les portions de sonde brisées dans le creusement des puits artésiens. ‖ *Cloche d'accrocheur*, Ecran conique qui n'est autre chose qu'un appareil à tarauder.

ACCROCHEUSE s. f. (a-kro-cheu-ze — rad. *croc*). Néol. Nom donné ironiq. à des femmes du demi-monde, qui conduisent elles-mêmes leur équipage sur les boulevards et au bois de Boulogne, et qui, peu habiles dans l'art de diriger un cheval, *accrochent* souvent les autres voitures.

ACCROIRE v. a. ou tr. (a-kroi-re — de *a* et de *croire*, pris dans un sens défavorable; n'est usité qu'à l'infinitif, et est toujours précédé du v. *faire*). Croire ce qui n'est pas vrai, ce qu'il ne faudrait pas croire : *On lui* FERA ACCROIRE *toutes choses, dès qu'elles seront à sa louange.* (Bourdal.) *Combien on* FAIT ACCROIRE *de choses au peuple!* (Fén.) *Vous abusez une infinité de personnes, en leur* FAISANT ACCROIRE *que ces points sont essentiels à la foi.* (Pasc.) *Je le mène par le nez, et je lui* FAIS ACCROIRE *ce que je veux.* (Regnard.) *Je me hasarde à lui* FAIRE ACCROIRE *des choses qui n'ont ni queue ni tête.* (D.-Hinard.)

— *En faire accroire à quelqu'un*, Lui en imposer, le tromper : *Ce n'est pas à moi que vous* EN FEREZ ACCROIRE. (Le Sage.) *Oh! c'est un chapitre sur lequel vous ne nous* EN FEREZ *pas* ACCROIRE. (Ch. Nod.) *Prêtez l'oreille aux scélérats, ils voudront vous* EN FAIRE ACCROIRE. (H. Rigault.)

S'en faire accroire, v. pr. S'enorgueillir, présumer trop de soi-même, s'attribuer des qualités, des avantages que l'on n'a pas : *Il a quelque mérite, mais il* S'EN FAIT ACCROIRE. (Acad.) *O monde si fragile et si insensé! est-ce à toi de* T'EN FAIRE ACCROIRE? (Fén.) *Les hommes ont bien des manières de se vanter et de* S'EN FAIRE ACCROIRE *à eux-mêmes.* (Ste-Beuve.)

On ne peut parvenir qu'on ne *s'en fasse accroire*.
LA CHAUSSÉE.

Alors que le chef est absent,
Maître valet *s'en fait accroire*.
VOLTAIRE.

ACCROISSANCE s. f. (a-kroi-san-se — rad. *croissance*). Augmentation :

L'amour est faible à sa naissance,
Mais le temps lui donne *accroissance*.
DESPORTES.

ACCROISSANT (a-kroi-san) part. prés. du v. Accroître.

ACCROISSEMENT s. m. (a-kroi-se-man — rad. *accroître*). Action de croître, de pousser; augmentation de la masse d'un corps par l'agglomération de nouvelles molécules constituantes : *L'*ACCROISSEMENT *des plantes. Plus ces membres croissent et se fortifient, plus le corps prend d'*ACCROISSEMENT *et acquiert de force.* (Bourdal.) *Les chiens prennent en moins d'un an leur* ACCROISSEMENT *en longueur.* (Buff.) *Chaque espèce a sa durée particulière d'*ACCROISSEMENT. (Flourens.) *Les branches d'un grand arbre concourent pour constituer sa force et pour assurer son* ACCROISSEMENT. (Biot.)

— Par ext. Augmentation, agrandissement en hauteur, en étendue, en poids : *Comment pourrions-nous, sans ce secours, porter un si grand* ACCROISSEMENT *de fardeau!* (Boss.) *Le Nil doit son* ACCROISSEMENT *à des nuages qui, retombant en pluie, occasionnent sa crue périodique.* (Rayn.) ‖ Augmentation en nombre : *Il se produisit un grand et soudain* ACCROISSEMENT *dans le nombre des petits propriétaires.* (Ch. Dup.) ‖ Augmentation de territoire, de fortune, de richesses, etc. : *Les* ACCROISSEMENTS *successifs de la Russie éveillèrent l'attention des puissances occidentales. Associez-vous les pauvres, partagez avec eux l'*ACCROISSEMENT *de votre fortune.* (Mass.) *L'*ACCROISSEMENT *général de la richesse implique la hausse permanente du salaire.* (E. de Gir.) *Le revenu ne peut s'accroître que par l'*ACCROISSEMENT *du fonds productif.* (Proudh.) *Le progrès populaire suppose avant tout l'*ACCROISSEMENT *de la production.* (Mich. Chev.)

— Fig. et moral : *Il n'y a chez les animaux ni* ACCROISSEMENT *ni diminution d'intelligence.* (Chateaub.) *Vous pouvez mesurer l'*ACCROISSEMENT *et la décadence des peuples sur la sévérité ou sur la dépravation de leurs mœurs.* (Ségur.) *Le protestantisme n'est pas l'*ACCROISSEMENT *du christianisme, il en est la diminution.* (le P. Félix.)

— **Encycl.** Hist. nat. L'*accroissement* est l'augmentation de volume et de poids que présentent les corps par suite de l'addition de nouvelles molécules à leur masse primitive. C'est un phénomène commun aux corps bruts et aux êtres organisés. Minéraux, végétaux, animaux, s'accroissent en certaines circonstances, et offrent aux yeux un semblable agrandissement. Mais le mode d'accroissement des minéraux est très-différent de celui des végétaux et des animaux. Le minéral s'accroît par *juxtaposition*, c'est-à-dire par la superposition extérieure de nouvelles couches. Cet accroissement, aussi nommé par *accrétion*, n'est déterminé que par des circonstances extérieures à l'être ; borné seulement par le hasard, il est illimité en étendue et en durée. Au contraire, le végétal et l'animal s'accroissent par *intussusception*, c'est-à-dire par absorption des matériaux qu'ils puisent dans le monde extérieur, et qu'ils assimilent et incorporent à leur propre substance. Ce mode d'accroissement, essentiellement actif, est soumis à des lois constantes et renfermé dans certaines limites pour l'étendue et la durée. Il y a deux différences essentielles entre l'accroissement des végétaux et celui des animaux : 1° L'accroissement des animaux présente, pour chaque espèce, bien moins de variations que celui des végétaux, parce qu'il est beaucoup plus indépendant des circonstances extérieures ; 2° le végétal s'accroît pendant toute la durée de sa vie, tandis que l'animal, après avoir acquis un certain volume, cesse de s'accroître. Les naturalistes reconnaissent que l'accroissement des êtres vivants est en général soumis aux deux lois suivantes : 1° la vitesse de l'accroissement est en raison inverse de l'âge ; 2° la vitesse et la durée de l'accroissement sont proportionnelles à la durée de la vie. Il est